

ÉQUIPE Paul Bernier Architecte + Alexandre Bernier Architecte + L'Abri + Projet Paysage + Ingemax

PERMÉANCE

Dans la rue partagée, la limite entre les modes de transport devient diffuse. Les piétons, normalement confinés au trottoir, sont invités à circuler dans la rue. Les limites deviennent perméables. La rue devient place publique.

Le projet cherche à favoriser cette perméance, autant celle qui permet aux citoyens de circuler de façon fluide dans l'espace public que celle qui laisse les végétaux jaillir du sol et l'eau y percoler naturellement.

La Place s'agrandit

L'aménagement actuel de la Place Simon-Valois induit un mouvement naturel vers les rues qui la bordent. Nous choisissons de poursuivre ce mouvement et de laisser couler la Place dans la nouvelle zone de rencontre qui est recouverte par les mêmes pavés à trois tons.

Les *Pods* et les jardins de pluie

Le pavage s'interrompt ponctuellement pour accueillir la végétation et permettre le drainage naturel de la pluie dans le sol. La position et la forme de ces nouveaux "jardins de pluie" sont dictées par les flots de circulation, optimisant sa fluidité.

La plupart de ces jardins sont associés aux *Pods*, des surfaces de béton clair aux formes souples qui viennent marquer des lieux et parfois franchir la limite séparant la zone véhicule de la zone piéton. Cette transgression volontaire indique que la place publique ne se confine pas aux trottoirs. Des bancs épousent la forme des jardins et permettent aux passants de s'asseoir un moment.

Les zones

Le projet propose plusieurs sous-zones qui offrent des expériences variées.

Le **Carrefour**, marqué aux quatre coins par des *Pods* en béton clair, est au cœur de l'espace public redéfini. Une canopée lumineuse le surplombe: en soirée, les piétons et les automobilistes qui franchiront l'intersection auront le sentiment de pénétrer dans un lieu.

Le **Pôle de mobilité** est aménagé pour répondre aux besoins en transport alternatifs. Les Bixis et taxis sont installés sur le flanc ouest. Les supports à vélo existants, du côté est de Valois, sont conservés.

Le **Salon** est idéal pour s'asseoir en observant la Place. La trace du *pod* et la forme des bancs contribuent à la définir spatialement.

Le **Sous-bois** complémente le caractère résidentiel de l'avenue Valois. Du côté est, le corridor de circulation piétonne est bordé d'arbres et d'arbustes camouflant le quai de livraison de l'épicerie et donnant l'impression d'un boisé. Le côté ouest offre un endroit calme et frais, idéal pour se reposer à l'écart de la Place.

La **Placette** est un grand *pod*, où se dressent sept arbres protégés par des grilles. Cette façon de verdier "par le haut" permet de minimiser l'obstruction au niveau du sol dans cette zone achalandée.

La **Promenade** est le secteur sur Ontario à l'ouest de l'intersection. L'aménagement de cette zone favorise l'appropriation de l'espace public par les commerçants qui pourront y aménager leurs terrasses.

Les quatre **Seuils** indiquent l'entrée dans la Zone. Les resserrements créés par les jardins, les changements de niveau et de texture au sol, signalent aux automobilistes et aux cyclistes qu'ils doivent ralentir.

Stratégie de drainage

Le "jardin de pluie" est la figure centrale derrière notre stratégie de drainage, recueillant l'eau de pluie provenant de la rue et des trottoirs. Ceci diminue la charge sur le système des égouts, en plus de prévenir la création d'îlots de chaleur.

Sécurité, mobilité et accessibilité

L'absence de dénivelé entre la Zone et la Place répond au besoin d'accessibilité universelle. L'ensemble des tracés de déplacements sont linéaires et fluides, tant pour les usagers que pour les services d'entretien.

La voie véhiculaire est délimitée par une trace au sol continue, formée par un caniveau sur Ontario qui devient une insertion de granite bouchardée sur Valois ainsi que par des bollards-support à vélo. Ainsi cette limite est clairement perceptible de façon visuelle et tactile. À l'intersection, la présence de dalles podotactiles et une concentration de "pixels" foncés au sol communiquent la présence d'une zone de traversée.

Pour la fermeture occasionnelle des rues, des bornes amovibles (type "quick-release") sont prévues aux seuils nord et sud de Valois ainsi qu'aux intersections Ontario-Nicolet, Ontario-Bourbonnière et Ontario-Valois.

Éclairage

La stratégie d'éclairage pour la zone de rencontre se développe à trois niveaux.

Pour l'éclairage général de rue, nous intégrons le lampadaire Citadin sur Ontario. L'avenue Valois est munie du même modèle de lampadaire que celui de la Place, question de préserver une certaine intimité.

Pour le remplacement des cubes en Onyx, nous proposons des cubes en béton clair, similaires aux bancs des *Pods*, surélevés et éclairé par le dessous. L'intention de créer des marqueurs lumineux dans la Place est ainsi préservée.

Une troisième couche de lumière vient compléter le tableau, cette fois-ci en hauteur. Le grand mât près de l'intersection supporte une structure de câbles irradiant vers la Place et au-delà des rues Ontario et Valois. Ces câbles peuvent servir de support à des guirlandes lumineuses ou des banderoles festives, selon le moment.

Stratégie végétale

Sur l'avenue Valois, où le calme est de mise, des espèces sauvages issues de la végétation locale sont choisies afin de maintenir un caractère familier. Une palette de couleurs délicates a guidé le choix des espèces florales et des arbres fruitiers ont été sélectionnés pour favoriser la présence d'oiseaux. Nous y voyons d'ailleurs un potentiel pédagogique; l'identité végétale de l'avenue peut s'arrimer avec des activités telles que Nature Plein la rue.

Sur la rue Ontario, plus passante, nous privilégions le choix d'espèces sauvages locales résilientes et à floraison vive et lumineuse. Les espèces choisies offrent une bonne résistance aux sels de déglacage et au compactage. La canopée plus élevée et à plus faible densité assure une bonne diffusion de la lumière naturelle sur la promenade commerciale.

Événements spéciaux

Des espaces comme le Salon, la Placette ou le Sous-bois servent d'aires de détente ou de regroupement à l'intérieur de ce grand ensemble. L'espace des taxis peut être converti en aire de *food trucks* ou de kiosques. La rue Ontario peut servir d'axe porteur pour le déroulement des activités.